

La Haye ce 25<sup>e</sup> Maij 1692.

139.

Monsieur;

Je ne saurois m'empêcher de soutenir envers cette fois l'innocence et la probité du pauvre sieur Uylenbourg. Il ay trouvé si voulentement persécuté par le Peintre fermiermeau, qui revue icy toute pierre par amas des voix qui veulent des écrits pour copies une douzaine de Pictures que le sieur Uylenbourg a vendus à son Alt<sup>e</sup> Electorale, contre ce que plusieurs de nos meilleurs peintres enont déclaré, que moi même j'ay voulu m'appliquer à en prendre connoissance; assisté de plusieurs personnes d'bonne et de condition, qui par beaucoup d'usage et de commerce en matiôres de Tableaux Italiens s'en sont acquis une expirience plus assurée que la mienne, quoij que j'ose presumer d'y entendre quelque peu pour ma part, et puis vous déclarer, Monsieur, qu'apres avoir visité le tout par le menu, nous avons bien trouvé que - d'aucuns de ces tableaux en surmontent d'autres en valeur, mais non pas qu'aucune du nombre puisse étre reprochée pour copie, comme en effet toutes ont été avouées originalles, par longues années, dans les familiers cabinets de feu le sieur Ruytinck à Amsterdam, nous avons donc bien - tenu par la vérité du fait, et même par des discours aigres et effrontés du fort persécuteur, que toute sa ruse ne tend qu'à ruiner la réputation des persécutés, qu'on dit n'avoir pas morité, ceste récompense pour des efforts de sincérité et ancienne amitié. Je me tiens si - assuré, Monsieur, de votre générosité, et de la peine que les plus mattois auroient à vous destourner du chemin de la justice, que je n'ose pas seulement m'avancer à vous prior de soutenir celle de ces - hommages. Je me promets donc que votre excellente naturel, que l'ay connue de si longue main, vous y portera sans peine, et même que vous prendrez plaisir à contondre la malice des ceux que des monumens peu prestigieux empêtent au dam et au préjudice du prochain. Ce qui cepen- dant ne rebattra rien de l'obligation que j'aurai à vous reconnaître pour m'avoir fait l'honneur de déferer un peu plus à mon intervention qu'à des dépositions briguettes avec artifice d'un ras de compagnons de peu de talents, dont peut étre, on voudra taquer de faire capital. Il est certain et juste que cette proéstante vous doit en ruyer mal, vous m'avez gâter, par un excesse débante, en souffrant plus d'une fois que, même pour des bagatelles, je brouille plus de deux pages auant que venir à vous dire que je suis

Monsieur

Vos très obéissants et très obéissantes  
serviteurs

140.

141  
142  
143